

Juin 2020 : le chômage bruxellois reste stable

Nouvelle augmentation du chômage des jeunes

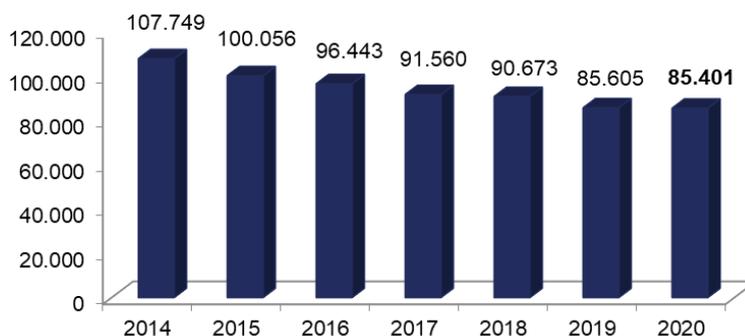
La crise du coronavirus a jusqu'ici une incidence limitée sur les chiffres globaux du chômage bruxellois. Fin juin, la Région bruxelloise comptait 85.401 chercheurs d'emploi pour un taux de chômage de 15,2%. Cela représente une diminution de 204 personnes par rapport à juin 2019 (-0,2%).

Chez les jeunes, on constate en revanche une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi. Fin juin, on comptait 8.133 jeunes demandeurs d'emploi à Bruxelles, soit 966 de plus que l'année passée (+13,5%). Le nombre de jeunes inscrits pour la première fois après leurs études augmente de 43,6% par rapport à l'an dernier. En cette période marquée par le coronavirus et par une baisse importante de l'activité économique, les opportunités d'emploi sont moins nombreuses, en particulier pour les jeunes qui arrivent sur le marché de l'emploi.

Augmentation du chômage chez les jeunes

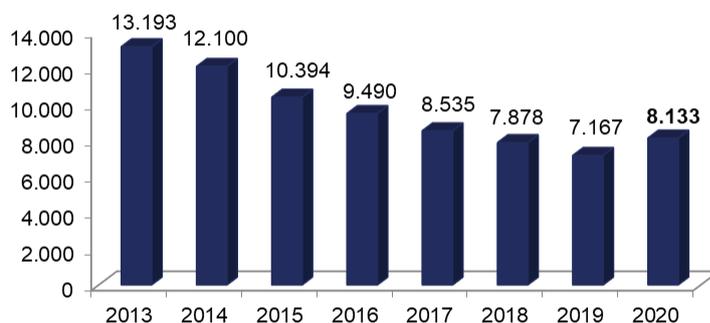
Fin juin, Bruxelles compte 85.401 chercheurs d'emploi pour un taux de chômage de 15,2%. Cela signifie une diminution de 204 personnes (-0,2%) par rapport à l'année précédente. En variation mensuelle, on constate une augmentation de 471 personnes (+0,6%). Le chômage des jeunes atteint quant à lui un taux de 22,2%. Bruxelles compte 8.133 jeunes chercheurs d'emploi en juin 2020, soit 966 de plus que l'an dernier (+13,5%).

Nombre de chercheurs d'emploi bruxellois pour le mois de juin



Source : Actiris, view.brussels

Nombre de jeunes chercheurs d'emploi (<25 ans) bruxellois pour le mois de juin



Source : Actiris, view.brussels

Si les entrées dans le chômage classique n'ont pas augmenté, cela s'explique par le fait que pour l'instant l'effet de la crise du Covid-19 s'enregistre surtout au niveau du chômage temporaire et du droit passerelle. De très nombreuses entreprises ont dû recourir au chômage temporaire pour faire face à l'arrêt de leurs activités suite aux mesures de confinement qui ont été prises d'urgence afin de faire face à l'épidémie de Covid-19. Pour le mois de mai, on enregistre au niveau de la Belgique environ 980.000 travailleurs au chômage temporaire et on peut estimer qu'environ 93.000 bruxellois auraient été au chômage temporaire en mai (ce qui représente 28,6% des salariés bruxellois) et depuis le début de la crise environ 370.000 indépendants ont bénéficié du droit passerelle (dont 46.000 bruxellois).

Dès lors, l'incidence sur les chiffres du chômage classique est actuellement plus limitée, puisque le recours au chômage temporaire permet aux entreprises de ne pas devoir procéder à des licenciements massifs. Pour bénéficier du chômage temporaire, les travailleurs ne doivent pas obligatoirement s'inscrire comme chercheurs d'emploi auprès des services publics de l'emploi.

Le taux de chômage

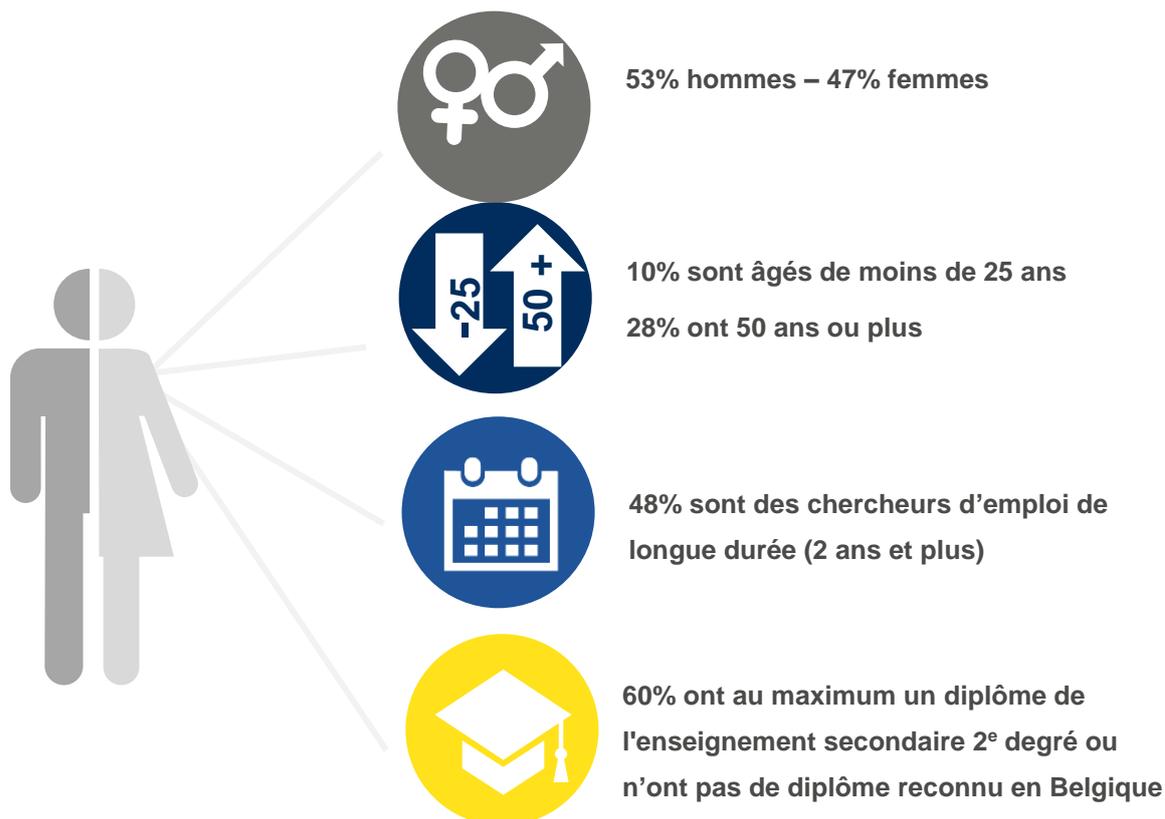
Fin juin 2020, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 15,2% (15,1% pour les hommes et 15,3% pour les femmes). En juin 2019, le taux de chômage s'établissait à 15,3%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la population active la plus récente, calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Le croisement de ces données nous indique que la population active occupée a, en Région bruxelloise, augmenté en 2018 de 0,9% par rapport à l'année précédente (+1,2% pour l'ensemble de la Belgique).

Caractéristiques et évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin juin 2020, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 85.401 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une diminution de 204 personnes par rapport à l'année précédente (-0,2%).

On compte au cours du mois de juin 9.401 entrées dans le chômage (8.014 réinscriptions et 1.387 nouvelles inscriptions) contre 8.930 sorties, soit une augmentation sur une base mensuelle du nombre de DEI de +471 personnes (+0,6%).



Principales caractéristiques et évolutions du chômage – juin 2020

		juin 2020	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)		85.401	100,0%	471	0,6%	-204	-0,2%
Catégorie	DEDA ¹	59.535	69,7%	822	1,4%	604	1,0%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	5.304	6,2%	-108	-2,0%	1.611	43,6%
	Autres DEI	20.562	24,1%	-243	-1,2%	-2.419	-10,5%
Sexe	Hommes	45.443	53,2%	296	0,7%	1.081	2,4%
	Femmes	39.958	46,8%	175	0,4%	-1.285	-3,1%
Age	- 25 ans	8.133	9,5%	-107	-1,3%	966	13,5%
	25 - 49 ans	53.546	62,7%	386	0,7%	-960	-1,8%
	50 ans +	23.722	27,8%	192	0,8%	-210	-0,9%
Durée d'inoccupation	- 1 an	32.482	38,0%	173	0,5%	2.268	7,5%
	1 - 2 ans	11.988	14,0%	105	0,9%	-67	-0,6%
	2 ans +	40.931	47,9%	193	0,5%	-2.405	-5,5%
Niveau d'études	Faible ²	51.229	60,0%	390	0,8%	-3.737	-6,8%
	Moyen	18.893	22,1%	174	0,9%	1.435	8,2%
	Élevé	15.279	17,9%	-93	-0,6%	2.098	15,9%
Usagers du CPAS		8.980	10,5%	-499	-5,3%	-2.860	-24,2%
Taux de chômage	Total	15,19		+0,08		-0,06	
	Hommes	15,10		+0,10		+0,60	
	Femmes	15,29		+0,07		-0,86	

Source : Actiris, calculs view.brussels

On dénombre en Région bruxelloise 59.535 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA), 5.304 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 20.562 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces CE dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut, à partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement du SPP Intégration sociale, identifier les CE ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 85.401 DEI inscrits en juin 2020, 8.980 CE sont usagers du CPAS (soit 10,5% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 8.133 jeunes DEI, 1.818 sont usagers du CPAS, soit 22,4%.

On constate une augmentation de +1,0% sur une base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate aussi une augmentation annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (+1.611 unités, +43,6%). Par contre les autres chercheurs d'emploi, leur nombre a diminué de 10,5% sur une base annuelle.

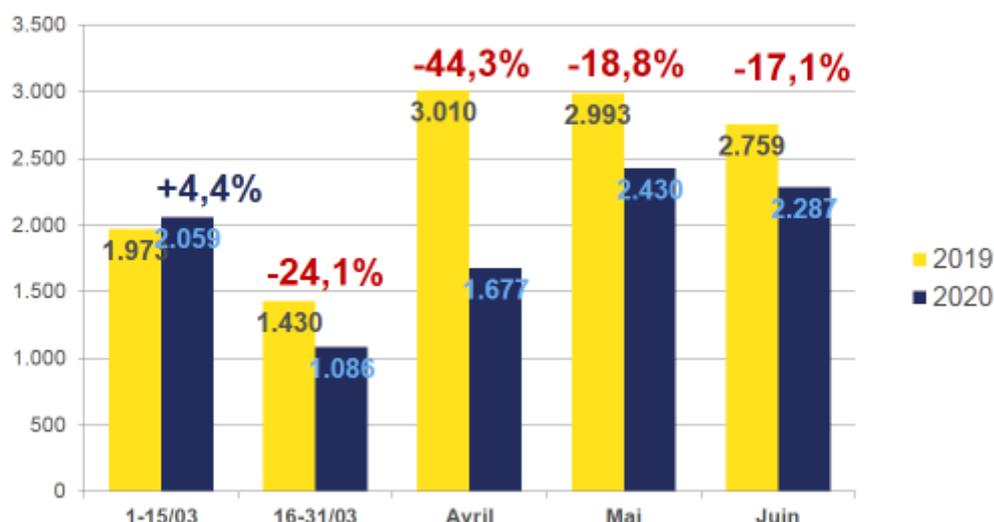
¹ DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

² Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2nd degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

Une baisse de 17,1% des offres d'emploi

Actiris a reçu 2.287 offres d'emploi en juin 2020. Bien que l'on observe une diminution de 17,1 % du nombre d'offre d'emploi par rapport à juin 2019, ce nombre a augmenté de 36,4 % par rapport au mois d'avril dernier. Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du nombre d'offres d'emploi reçues depuis le début de la crise sanitaire. Si l'on observait une diminution des offres d'emploi sur base annuelle de 44,3% en avril, cette diminution est de 17,1% pour le mois de juin.

Offres d'emploi reçues par Actiris (mars à juin)



Source : Actiris, view.brussels

On constate une augmentation du nombre d'offres d'emploi OE totales (y compris les OE reçues par l'intermédiaire du VDAB et Forem et des sites partenaires) de 24,5% par rapport au mois passé et un niveau stable par rapport à l'année dernière (-0,7%).

Nombre d'offres d'emploi reçues selon le canal – juin 2020

	Nombre	Variation mensuelle		Variation annuelle	
		Nombre	%	Nombre	%
OE reçues directement par Actiris	2.287	-143	-6,2	-472	-17,1
OE reçues du VDAB et du FOREM	9.004	+1.669	+25,4	-84	-0,9
OE reçues – sites partenaires (Jobat...)	10.320	+3.215	+30,8	+406	+4,1
Total	21.611	+4.741	+24,5	-150	-0,7

Source : Actiris, calculs view.brussels

Pour plus d'infos & contact :

Jan Gatz
0479 40 75 68
jgatz@actiris.be

**À la recherche de chiffres détaillés sur les chercheurs d'emploi et les offres d'emploi ?
Rendez-vous sur [ViewStat](#).**

Concernant Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de view.brussels.

Pour plus d'informations : www.actiris.be